

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18.149

L'An Deux Mille Dix-Huit, le 20 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 14 décembre 2018

DATE D'AFFICHAGE

Le 14 décembre 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Yannick PAVON représenté par M. Jean-Paul CLECH  
M. Didier QUENTIN représenté par M. Patrick MARENGO  
Mme Marie-Claire SEURAT représentée par M. Pierre PAPEIX

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. Didier BESSON, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Nancy LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 30

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : M. COASSIN

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de plusieurs subventions sportives.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

• ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME	1 000,00 €
• ROC BASKET	2 000,00 €
• ROC BOXE	2 000,00 €
• ROC ESCRIME	500,00 €
• HANDISPORT SAINTONGE ROYAN	500,00 €
• ROC JUDO	500,00 €
• SQUASH CLUB ROYANNAIS	4 000,00 €
• VOLLEY BALL CLUB DE ROYAN	2 000,00 €
• CLUB ROYAN ULTIMATE	2 000,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 24 décembre 2018

Pour le Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint,  
Jean-Paul CLECH